

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 novembre 2013

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures trente.

Présents : Georges COMBES, Jean ESCOLA, Bernard SARDA, Gérard TARDIEU, Gilles GAUTHIER, Catherine MIAILHES, Eric BLANC, Dominique AZEMA , Jean-Claude PECH, Martin WYNIARD.

Pouvoirs : Sandrine RICHOU donne pouvoir à Jean ESCOLA, Anne-Sophie LEDOYEN à Georges COMBES

Absents : Anne-Sophie LEDOYEN, Marcel COMPE, Sandrine RICHOU

Monsieur le Maire indique que dans le cadre des travaux d'accessibilité du 1^{er} étage du château qui ont déjà fait l'objet de plusieurs délibérations notamment pour les demandes de subventions et de financement par l'emprunt, il est nécessaire de délibérer pour entériner le choix de la commission d'appel d'offre pour l'attribution des marchés de travaux.

Le conseil à l'unanimité donne son accord pour délibérer sur l'attribution des marchés de travaux.

-1- Aménagement d'une espace de loisir : demande de subvention au Conseil Général

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération en date du 06 août 2013 par laquelle la commune a décidé du transfert de l'aire de jeux sur une nouvelle parcelle afin de procéder à la vente du terrain actuel afin que soit réalisé des logements sociaux.

Il indique que le présent projet consiste à la réalisation d'une première tranche de travaux en vu de la création d'un espace de loisir, qui va être implanté sur des parcelles en partie inondable acquise par la commune afin de valoriser au mieux cette zone classée dans le PPRI.

L'actuelle aire de jeux (tennis-boulodrome-aire de jeux pour petits et ados) qui nécessitent d'importants travaux de mise aux normes sera donc transférée.

Il est important que cette première partie du programme soit réalisée avant la désaffectation définitive de l'aire de loisir actuelle afin de ne pas pénaliser les utilisateurs.

Il présente un avant projet réalisé par le cabinet d'études René GAXIEU avec une estimation prévisionnelle qui s'élève à 403.000 € HT.

Le Conseil approuve le projet présenté et autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général.

-2- Travaux d'extension de la caserne de gendarmerie : approbation du marché

Monsieur le Maire indique au Conseil que la commission d'appel d'offre a procédé à l'ouverture des plis du marché relatif aux travaux d'extension de la caserne de gendarmerie le 21 octobre et l'analyse de ceux-ci le 28 octobre 2013.

Il présente l'ensemble de ces analyses et indique que la commission a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 Gros oeuvre :	Entreprise LAPALU	52.275,34 €
Lot 2 Façade :	Entreprise BERTOLI	4.909,32 €
Lot 3 Placo :	Société SFPM	10.352,20 €
Lot 4 Carrelage :	Caro d'Oc	8.785,81 €
Lot 5 Menuiserie Bois :	PONS-LIBERGE	6.226,00 €
Lot 6 Menuiserie Alu :	Languedoc Fermetures	9.528,76 €
Lot 7 Electricité :	Société MN2B	12.023,03 €
Lot 8 Plomberie :	Société Prox Hydro	11.945,50 €
Lot 9 Peinture :	Entreprise MUNOZ	4.504,66 €
Lot 10 VRD :	Société BLEUZE	4.447,30 €

Soit un total de : 124.997,92 € HT

Le Conseil approuve le choix de la commission d'appel d'offres.

-3- Travaux éclairage public : Approbation du marché

Monsieur le Maire indique au Conseil que la commission d'appel d'offre a procédé à l'ouverture des plis du marché relatif aux travaux d'éclairage public le 21 octobre 2013.

Il indique que ce marché ne comporte qu'un seul lot et que 3 entreprises ont soumissionné :

SPIE Narbonne	pour un montant de	76.945,00 €
CEGELEC Narbonne	pour un montant de	89.150,00 €
SOTRANASA Trèbes	pour un montant de	86.385,00 €

. Après analyse des offres la commission a retenu l'entreprise la moins disante soit la société SPIE pour un montant de 76.945 €.

Le conseil approuve le choix de la commission d'appel d'offres et donne pouvoir au Maire pour signer les Marchés à intervenir

-4- Décision modificative n° 4 : Emprunt travaux gendarmerie

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le financement des travaux d'extension de la Gendarmerie ont nécessité la réalisation d'un emprunt, dont le remboursement débute en novembre 2013.

Il demande au conseil de créditer les comptes 66111 et 1641 des sommes nécessaires pour pouvoir honorer ces échéances.

Le conseil décide les virements de crédits suivants :

64168 :	- 1.530 €	2111-73 :	- 1.675 €
66111 :	1.530 €	1641 :	1.675 €

-5- Travaux château : accessibilité 1^{er} étage Approbation du marché

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 17 décembre 2012 le conseil a donné son accord pour la réalisation des travaux d'accessibilité du 1^{er} étage du château.

Il indique que suite à l'avis d'appel d'offre, la commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le 11 octobre 2013.

Ce marché comporte 2 lots Gros œuvre et ascenseur.

Pour le lot du gros œuvre 2 entreprises ont soumissionnés

 ✕ BM Construction (Pouzols) pour un montant de 33.065,21 € HT

 ✕ GAYRAUD & JUAREZ (Ginestas) pour un montant de 31.916,58 € HT

La commission propose de retenir la moins disante soit l'entreprise Gayraud Juarez

Pour la pose de l'ascenseur seule la société ERMHES a fait une proposition pour un montant de 21.580 € HT. La commission propose de retenir cette proposition

Monsieur le Maire indique que la commune est déjà engagée avec cette société qui a installé le monte personnes extérieur de la mairie et de l'école, qu'elle a donné totale satisfaction et qu'un contrat de maintenance pour l'entretien du matériel a été signé.

Le conseil Approuve le choix de la commission d'appel d'offres et donne pouvoir au Maire pour signer les Marchés à intervenir.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures.